



CERTIFICAT

N° 11914-40

ProCert SA, organisme certificateur accrédité, certifie qu'un système de management de la sécurité des denrées alimentaires a été élaboré et mis en œuvre par :



Aromasan Sàrl

1053 Cugy VD, Suisse

L'audit de certification effectué par ProCert SA a permis d'apporter la démonstration que ce système satisfait aux exigences de la norme:

ISO 22000 : 2005

Domaine d'activités certifié :

*Conditionnement en emballages verre et plastique
puis distribution d'huiles essentielles, d'huiles
végétales, d'hydrolats et de produits
d'aromathérapie et distribution de compléments
alimentaires*

Ce certificat est valable jusqu'au 16 janvier 2020*

Date d'émission: 17 janvier 2017

ProCert SA

Richard SCHNYDER
Directeur de la certification

José-Michel PEREZ
Membre de la commission de certification



* Sous réserve de suspension ou de retrait de la certification entre-temps. Seul le registre public de ProCert (accessible sous www.procert.ch) atteste de la validité du présent certificat.